

Le Pasquin

Tirage: 400 Vol.XXVIII. No 3 (avril-mai-juin 1996)

Association des Familles Paquin inc.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

MEMBRE de la FEDERATION des FAMILLES-SOUCHES

Au Village D'Antan de Drummondville

LES PAQUIN, LEURS AMIS, LEURS INVITES

S'Y RETROUVENT LE 3 AOUT 1996

Le Dictionnaire des Familles Paquin

SE COMPLETE AVEC VOS DONNEES

IL SERA PRESENTE AU CAP EN 1997

HONORONS la FOI et la VAILLANCE

DES PASTEUR, JOSEPH ET PAUL-EMILE PAQUIN

CES DIGNES FILS DE NOTRE ANCETRE NICOLAS



Association des Familles Paquin

41 DES CANTONS, CHARLESBOURG (QUEBEC)
G1H 7B1 TEL.: (418) 849-4501

VOIR LE DOCUMENT REÇU EN DÉCEMBRE DERNIER
POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LE VILLAGE D'ANTAN

Accueil et chaleureux échanges entre
9:00 H et 10:00 Heures avant de partir
en visite... On y sera! On vous y attend.

POUR DRUMMONDVILLE LE 3 AOUT 1996
VILLAGE D'ANTAN...

PAR LA ROUTE 20... SORTIE 181...
LE "HORS SAISON" sera notre stationnement "PAQUIN"

ACCUEIL:..... VISITE SEULEMENT: \$7.00
POUR NOUS: SOUPER: \$10.75 & VISITE: \$3.75...

DEBUT DE LA VISITE: 10:00 H.
HISTORIQUE DANS CHAQUE MAISON VISITEE...
DINER LIBRE en visitant et en dégustant
ce qui se fait dans les maisons.

TENUE SPORTIVE TOUTE LA JOURNEE...
BONNES CHAUSSURES DE MARCHÉ...

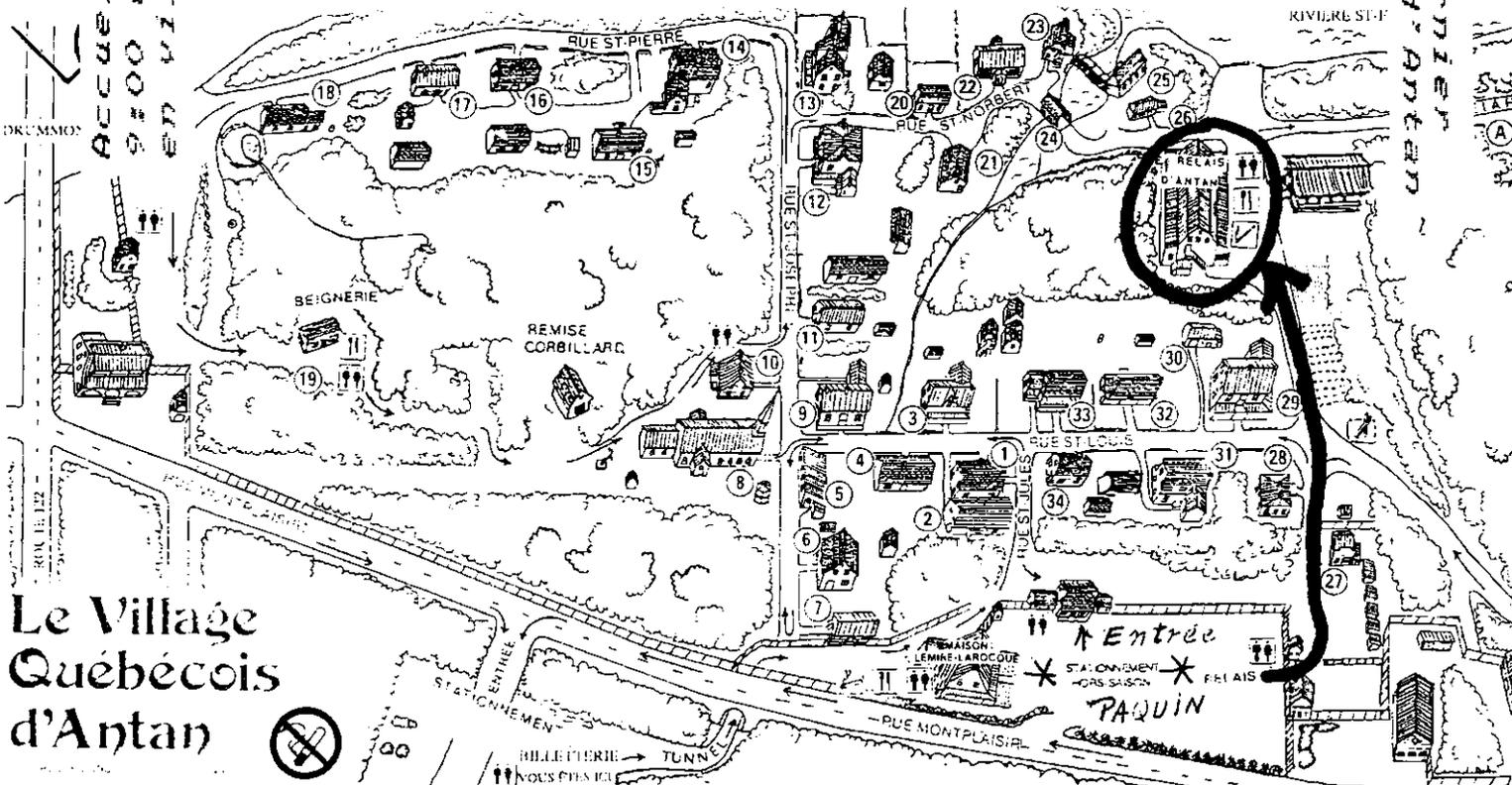
LOGEMENT: MOTORISES... Parc des Voltigeurs.
Hôtellerie: à 5 minutes...

Auberge Universel... (819) 474-6835
915 Hains Drumm.

Comfort Inn... (819) 477-4000
1055 Hains Drumm.

Le Dauphin... (819) 478-4141
600 Bl St-Joseph Drumm.

Il faut absolument nous avvertir de votre présence
avant le 15 juillet 96 pour que tous aient un
EXCELLENT SOUPER. (Voir les pages centrales 68-69.



Le Village
Québécois
d'Antan



MOT du PRESIDENT

SEIGNEUR, FAIS LUIRE TA FACE SUR CE SERVITEUR

FRERE PASTEUR (Victor) PAQUIN 1900-1996
Notre président-fondateur est décédé
le 17 avril 1996

Né à St-Tite, le 11 décembre 1900, le Frère Pasteur Paquin fut baptisé sous le nom de Victor. Il a vécu sur la ferme familiale du Grand-Rang jusqu'à l'âge de 16 ans. C'est là que le Frère Léonidas Thiffault en visite dans sa famille rencontra Victor et l'invita à entrer en communauté chez les Frères du Sacré-Coeur.

Après le noviciat et une formation de base, le Frère Pasteur Paquin enseignera quelques années et s'occupera de la direction d'écoles avant de consacrer 20 ans de sa vie comme infirmier auprès des jeunes de sa communauté.

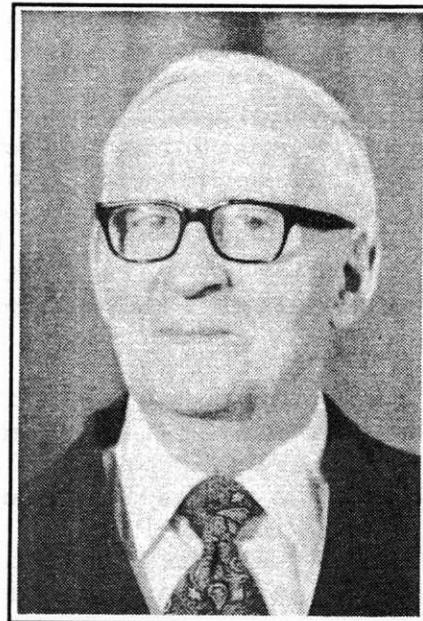
Son culte des ancêtres l'amena à s'intéresser à des ouvrages de généalogie qu'il découvrit dans la bibliothèque de la communauté à l'école St-Charles de Limoilou (Québec). Sous la tutelle du Frère Dominique Campagna, généalogiste émérite, il commença l'histoire de sa famille.

Vers 1950, il consulte son père Silfrid Paquin pour établir sa lignée ascendante. Ne pouvant aller plus loin qu'à son arrière-grand-père, il se contente de recueillir les données précises au sujet de sa famille

HOMMAGE

au

Frère Victor Paquin, s.c.
(Pasteur)



1900-1996

immédiate qu'il tente par tous les moyens de rassembler en organisant des pique-nique lors de ses visites chez les siens.

Après une dizaine d'années de tâtonnement, il se décide à parcourir les bureaux d'archives pour y colliger les actes de mariage des Paquin. Il parcourt ainsi toute la province de Québec à la recherche d'informations qu'il compile dans 35 cahiers à anneaux. Toutes ses vacances seront désormais consacrées à ses recherches et tous ses temps libres s'écoulent dans de fructueuses recherches.

Au cours des années '60, il expédie des messages aux Paquin dont il a les noms et les adresses; il communique aussi avec tous les secrétaires des communautés religieuses pour connaître les Paquin qui sont dans leurs rangs. Il écrira ensuite à chacun et chacune de ces Paquin et leur fera parvenir quantité de formulaires qui lui permettront de connaître leurs frères et soeurs ainsi que leurs parents et les dates des événements concernant la généalogie.

Riche de ces données et du fruit de ses recherches dans les bureaux de comtés, il commence à communiquer les résultats de ses découvertes dans un bulletin; "Origine des Familles Paquin d'Amérique" qui sera l'ancêtre du "Pasquin" actuel.

C'est à l'aide de son bulletin, outil essentiel de communication qu'il intéresse des Paquin à sa cause et qu'il lance l'appel pour le grand rassemblement des familles Paquin à Deschambault en 1972. Un millier de personnes se retrouvent à Deschambault pour célébrer le 300e anniversaire de l'arrivée de notre ancêtre Nicolas au pays. Pendant deux jours, les caméras de télévision (Canal anglais de Radio-Canada) sont braquées sur l'événement.

Ce grand rassemblement permet d'inoubliables rencontres. Ce qui avait été jusque là une animation chez les proches parents du Frère Pasteur se mue en un mouvement beaucoup plus général et tous les Paquin d'Amérique sont invités à entrer dans le mouvement. Réginald L. Paquin de Winthrop, Boston, MA. entre dans le jeu et entreprend de collaborer avec le Frère Pasteur Paquin pour mettre sur ordinateur les données accumulées et pour parcourir les Etats-Unis à la recherche de Paquin.

Le mouvement amorcé ne pouvait s'arrêter et le Frère Pasteur Paquin entreprit la préparation du volume: "Petite histoire des familles Paquin en Amérique" qu'il lancera en 1976, lors d'un second grand rassemblement à Trois-Rivières pour souligner le 300e anniversaire du mariage de Nicolas Paquin et de Marie-Françoise Plante. Ce fut l'occasion de créer l'Association des Familles Paquin inc. Le 14 février 1977, notre association recevait ses Lettres Patentes.

Depuis, chaque année, l'Association des familles Paquin tient soit des rencontres annuelles de deux jours ou soit des réunions d'une journée pour la tenue de ses assemblées générales un peu partout au Québec. Une de ces rencontres fut tenue à St-Boniface au Manitoba et une autre à Manchester aux Etats-Unis. Il serait difficile de présenter ici tous les Paquin qui ont répondu à l'appel du Frère Pasteur Paquin.

Rappelons seulement le souvenir de ces quelques disparus qui ont marqué notre association: Les Paul et Rose Paquin décédés l'an dernier ainsi que le Frère Cyrille Paquin décédé il y a quelques années. Maintenant, ce fut le tour de Paul-Emile, notre vice-président et de notre président-fondateur. Tous ces départs nous rappellent que nous avons besoin de nouvelles personnes pour assurer la relève.

Chaque fois que je lui rendais visite, le Frère Pasteur Paquin, en toute lucidité, espérait voir le rassemblement de 1997 pour assister à la réalisation de son rêve: La publication du Dictionnaire des Familles Paquin. Hélas! après un bref séjour à l'hôpital Laval de Ste-Foy, il s'en est allé à la Maison du Père. De Là-Haut, il saura seconder la Foi et la Vaillance de ceux et celles qui s'engageront à sa suite.

SA GENEALOGIE:

JACOB Sara

n. 18 avril 1862 Ste-Geneviève, Qué.

d. 22 mai 1919 St-Tite-de-Champlain, Qué. (1) 57 ans

PAQUIN Silfrid

(Hypolithe-Adélaïde VALLEE)

n. 11 oct. 1855 Cap-Santé, Qué. d. 2 mars 1928 (1) 73 ans

m. 7 oct. 1884 (1)

1. Georges m. Alouisia ROBERGE

2. Primat m. Clara THIFFAULT

3. Adélarde m. Rita CARPENTIER

4. Victor n. 11 déc. 1900 (1) REL.

d. 17 avril 1996 Ste-Foy Qué.

5. Laura m. Joséphat TREPANIER

6. Maria Henriette Jeanne m. Léopold MAGNY

7. Hélène n. 6 juil. 1889 (1) d. 5 mars 1919 (1)

8. Joseph Donat n. 6 avril 1894 (1) d. 26 juin 1895 (1)

9. Florent b. 23 fév. 1893 (1) d. 11 mars 1893 (1)

10. Blanche b. 22 oct. 1897 (1) d. 26 juil. 1914 (1)

11. Flora n. 7 fév. 1892 (1) d. 12 août 1894 (1)

12. Arthur n. 23 nov. 1885 (1) d. 8 août 1894 (1)

13. Germaine n. 15 juil. 1902 (1) d. fév. 1920 (1)

14. Marie Jeanne m. Léopold MAGNY

(Soeur de Maria, 2ième mariage de Léopold Magny)

VALLEE Adélaïde Phébée

(Michel-Agathe TESSIER)

PAQUIN Hypolithe

(Paul-Marie Anne PETIT)

m. 31 jan. 1848 Ste-Anne-de-la-Pérade, Qué.

PETIT Marie Anne

(Amable-Marie Anne BEAUDOIN)

PAQUIN Paul

(Augustin-Pélagie LECUYER)

n. 8 jan. 1787 Cap-Santé, Qué. (1) d. 20 mai 1855 68 ans

m. 14 août 1821 La-Pérade, Qué.

LECUYER Pélagie

(Antoine-Madeleine CLERMONT)

n. 1754

PAQUIN Augustin

(Joseph-Angélique GAUTHIER)

n. 13 oct. 1756 Cap-Santé, Qué. (1)

m. 14 nov. 1777 Grondines, Qué.

MARCOTTE Marie Anne

(Jacques-Marie Louise BEAUDET)

b. 1709 s. 5 jan. 1748 Cap-Santé, Qué. (1)

PAQUIN Joseph

(Nicolas-Marie Anne PERROT dit LAGORCE)

n. 20 mai 1717

m. #1. Marie Anne MARCOTTE 24 nov. 1734 (1)

m. #2. Marie Angélique GAUTHIER 27 juil. 1750 (1)

PERROT dit LAGORCE Marie Anne

(Paul-Marie CHRETIEN)

b. vers 1682 Pointe-Aux-Trembles, Qué.

d. 8 juin 1720 Deschambault, Qué. (1) 38 ans

s. 9 juin 1720 (1)

PAQUIN Nicolas

(Nicolas-Marie Françoise PLANTE)

b. vers 1677 Château-Richer, Qué.

d. 12 avril 1731 (1) 52 ans

s. 13 avril 1731 (1)

m. #1. Marie Anne PERROT vers 1705 (1)

Acte de mariage introuvable

(Contrat de Mariage Chamballon) 10 oct. 1705 (1)

m. #2. Marie Thérèse GROLEAU 13 jan. 1721 (1)

PLANTE Marie Françoise

(Jean-Marie Françoise BOUCHER)

b. 27 jan. 1655 Qué.

d. 17 avril 1726 Ste-Famille, Ile-D'Orléans, Qué. (1) 71 ans

s. 18 avril 1726 (1)

PAQUIN Nicolas

(Jean-Renée FREMONT)

b. 5 avril 1648 La-Poterie, Normandie, France

d. 16 déc. 1708 (1) 60 ans

s. 17 déc. 1708 (1)

Contrat de mariage devant notaire Vachon 20 oct. 1676

m. 18 nov. 1676 Eglise Notre-Dame, Château-Richer, Qué.

FREMONT Renée

PAQUIN Jean

n. La Poterie, France (1) d. France (2)

m. 1647 (2)

BROTHER PASTEUR (Victor) PAQUIN 1900-1996**Our founding-president is dead (1)****April 17, 1996**

Born at St. Tite, on December 11, 1900, Brother Pasteur Paquin was baptized with the name of Victor. He lived on the family farm until the age of 16. That's where Brother Leonard Thiffault while visiting the family met Victor and invited him to enter into community life with the Brothers of the Sacred Heart.

After his novitiate, and basic studies, Brother Pasteur Paquin taught several years and had charge of schools before devoting 20 years of his life as a male nurse for the youth of the order.

His love of the ancestors led him to an interest in genealogy which he found in the St. Charles of Limoilou (Quebec) school library of the order. Under the tutelage of Brother Dominic Campagna, genealogist of the first order, he began the history of his family.

Around 1950, he questioned his father Silfrid Paquin so as to establish his ascending line. Not being able to go any further than his great grandfather, he was content to gather the vital statistics of his immediate family whenever he visited among his relatives.

After ten or so years of groping, he decided to visit the archives to collect acts of marriages of Paquins. He traveled all of the Province of Quebec searching this information which he compiled into 35 three ring binders. Every one of his vacations were now devoted to his research and all of his free time found fruitful results.

In the 60's, he started writing to the Paquins that he had addresses for; he communicated with all the secretaries of religious orders to find the Paquins there. He then wrote to each one of these Paquins and sent them questionnaires to be filled out for their brothers, sisters, and their parents.

Successful in the results he had achieved so far, he started writing of his results in a bulletin called: "Origin of the Paquin Families in America" which would be the ancestor of our actual "Pasquin".

With the help from this bulletin, an essential tool of communication that interests other Paquins to his cause, he calls for a large gathering of Paquin families at Deschambault in 1972. 1000 persons find themselves there to celebrate to 300th anniversary of the arrival to Canada of our ancestor Nicholas. For two days, the TV cameras (English Channel of Radio-Canada) are focused on this event.

This large gathering permits unforgettable meetings. What had been till then a small movement amongst the close parents of Brother Pasteur, blossomed into a much more general movement and all the Paquin in the Americas are invited to join. Reginald L. Paquin of Winthrop, Boston, MA, enters the game and agrees to collaborate with the Brother to place all these research items on the computer and to also gather the records of Paquins in the United States.

(1) Traduction de Réginald L. Paquin

The movement having been launched could not stop and Brother Pasteur Paquin undertook the preparation of the book; "Little history of the Paquin families in America" which was ready in 1976 in time for the second large gathering at Three Rivers, this time for the 300th anniversary of the marriage of Nicholas to Marie Françoise Plante. This became the occasion to incorporate into "The Paquin Family Association, Inc.". On February 14, 1977, our association received the incorporation papers.

Ever since, each year, the association holds either annual gatherings of two days or one day affairs so as to hold general assembly meetings throughout the Province. One of these took place at St. Boniface in Manitoba and another at Manchester, NH in the US. It would be difficult to mention here all the Paquins who have answered the call of Brother Pasteur. Let us remember only the souvenir of those who have departed this earth: Paul and Rose Paquin deceased last year, as well as Brother Cyrille Paquin deceased a few years ago. Then it was Paul Emile our vice president, then our founding president, Pasteur. All of these departed remind us that we have need of new persons to assure a continuation.

Each time that I visited Brother Pasteur Paquin, he hoped to see the family gathering of 1997 as the realization of his dream: The publication of the Paquin Family Dictionary. However! after a brief stay in the Laval Hospital of Ste Foy, he left us to go to the House of the Father. From Up High, he will second the Faith and Valiance of those who will take over in the future.

(Suite de la page 12)

Autres sources généalogiques

D'autres sources d'informations manuscrites, imprimées ou informatisées viennent à notre rescousse devant le fait de l'inaccessibilité aux actes d'état civil de moins de 100 ans, mais à gérer toujours selon les mêmes précautions en considération des mêmes restrictions. Certaines de ces sources ont été très bien développées jusqu'ici grâce au travail bénévole de nombreux généalogistes alors que d'autres devront l'être dans le futur:

- répertoires de naissances, mariages, décès déjà publiés - index du Bureau de la Statistique du Québec
- banques de données des sociétés de généalogie et fichiers
- actes notariés (Banque Parchemin et répertoires publiés)
- registres paroissiaux (n'abusons pas !) archives paroissiales et prônes
- bulletins paroissiaux (publications de mariages, baptêmes, sépultures)
- recensements
- monographies paroissiales
- pierres tombales et index de cimetières publiés
- journaux (nécrologes et articles)
- Bureau de la publicité des droits (bureau d'enregistrement)
- archives judiciaires
- revues généalogiques (chroniques questions-réponses)
- publications de mariage dans les Palais de Justice
- journal de famille ou bible familiale
- demandes de recherche au Directeur de l'État civil

Bonne recherche et soyez vigilant!

FEDERATION DES FAMILLES-SOUCHES QUEBECOISES

SON CONGRES ANNUEL
SON AIDE AUX ASSOCIATIONS DE FAMILLES

Les 24, 25 et 25 mai 1996, La Fédération des familles souches québécoises tenait son congrès annuel à Rimouski. Pierrette Paquin-Milette et son mari Gilles ainsi que votre président et son épouse Réjeanne se sont rendus à ce congrès partageant entre-eux les frais de séjour et de déplacement, l'A.F.P. assumant l'inscription.

Ce congrès a permis de fructueux échanges et une cueillette d'informations sûrement utiles au bon cheminement de notre Association.

Nous continuerons de bénéficier de l'assurance responsabilité civile de groupe pour nos rassemblements de Drummondville en 1996, et nos démarches seront les mêmes pour le Cap-de-la-Madeleine en 1997. Il n'est donc pas nécessaire de se faire couvrir par d'autres assurances, aussi bien pour nos membres que pour ceux et celles qui participeront à nos rencontres. Nous avons aussi le privilège d'utiliser les taux réduits pour l'envoi du "Pasquin" par la poste. Beaucoup d'autres services sont aussi disponibles.

Etant donné les coupures au niveau des octrois gouvernementaux et pour le bon fonctionnement de notre Fédération, il a fallu augmenter la cotisation des associations membres. Au lieu de 1,00 \$ par membre que nous versions à la Fédération, nous préleverons 1,50 \$ sur chacune des cotisations de nos membres pour que ladite Fédération puisse faire face à ses obligations.

La générosité de nos membres qui versent librement 20,00 \$ au lieu de 15,00 nous permettra de continuer de laisser à 15,00 \$ notre cotisation annuelle, à moins que notre assemblée générale à tenir à Drummondville, le 3 août, n'en décide autrement.

Un autre dossier très important pour notre Association a fait l'objet de nos sessions d'étude: "**La gestion des publications généalogiques... Dans le cadre du nouvel état civil et du respect de la vie privée**". L'extrait tiré des documents reçus lors du congrès montre assez bien que la préparation de notre dictionnaire de famille a des exigences. Nous publions ces quelques documents pour votre information.

De plus, Mme Jacqueline Faucher-Asselin nous a présenté sa toute nouvelle publication du "**JOURNAL DE FAMILLE**" dont vous trouverez la publicité dans les pages qui suivent. Il est fortement conseillé à chaque famille de se procurer un exemplaire de ce Journal de famille. Pour en faciliter l'acquisition et éviter les frais de poste, nous en apporterons à Drummondville le 3 août prochain. Vous pourrez vous en procurer sur place. Vous pouvez demander à quelqu'un de vous en procurer un ou des exemplaires pour les vôtres si vous ne pouvez venir à cette rencontre. Bâtissons nous-mêmes nos archives familiales... nous éviterons les coûts et les difficultés pour obtenir nos actes officiels... Aidons notre mémoire.

Mme Jacqueline Faucher-Asselin



La gestion des publications généalogiques... Dans le cadre du nouvel état civil et du respect de la vie privée.

Après quatre années de pourparlers et de négociations avec le directeur de l'État civil, Me Guy Lavigne, un protocole d'entente complété d'un bordereau de demande a été élaboré en vue de permettre aux

chercheurs généalogistes et historiens, l'accessibilité à certaines informations contenues dans les actes d'état civil datant de 1900 à ce jour. Ce protocole a été signé par la Fédération des familles-souches au Congrès d'avril 1995. Les généalogistes et historiens des associations de familles peuvent donc, dès maintenant, se prévaloir de ce mode d'accessibilité à condition de se soumettre aux obligations et modalités qui y sont rattachées.

Madame Jacqueline Faucher-Asselin fera le point sur la nature de ces obligations, de même que sur les modalités

à suivre pour effectuer une telle demande à la Direction de l'État civil. Elle traitera du droit au respect de la vie privée en regard du nouveau Code civil et aussi de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé: elle précisera les conséquences de ces lois sur les publications généalogiques et d'histoires de familles et fera part des précautions à prendre pour se sentir plus à l'aise dans d'éventuelles publications. Enfin, elle suggérera différentes sources de recherche, autres que les actes d'état civil, sources à explorer avant de soumettre des demandes d'informations à la Direction de l'État civil.

Madame Jacqueline Faucher-Asselin, qui oeuvre activement dans le développement de la généalogie depuis plus de vingt ans, est maître généalogiste agréée par le *Bureau québécois d'attestation de compétence en généalogie*. Elle a été présidente de la Fédération des familles-souches pendant un an et présidente de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie de 1989 à 1994. C'est à ce dernier titre qu'elle a amorcé l'étude du dossier avec le directeur de l'État civil et qu'elle a dirigé le groupe de négociations formé des représentants des trois fédérations qui regroupent les intervenants en généalogie et en histoire. De plus, avec la publication récente du *Journal de famille*, elle en est à sa sixième publication dans le domaine de la généalogie.

Spécial Congrès 1996 - 7

La gestion des publications généalogiques des associations de familles dans le cadre du nouvel État civil et du respect de la vie privée

Une des raisons d'être fondamentales de la formation d'une association de familles ont toujours été et demeurent encore le besoin de connaître les portants d'un même nom, de les rencontrer, d'échanger entre eux sur leur histoire et les liens familiaux qui les unissent et de faire connaître l'histoire de cette famille par la publication soit de dictionnaire généalogique, de biographies ou d'articles dans un bulletin de liaison.

Les actes d'état civil sont les sources de base de ces recherches, de même que les papiers de famille et tous autres documents de renseignements personnels que l'on peut trouver dans les archives. Pour la période antérieure à 1900, ces actes sont toujours disponibles dans les centres des Archives nationales du Québec. Par contre, depuis l'entrée en vigueur en janvier 1994 du nouveau Code civil, les actes d'état civil tenus depuis 1900 sont inaccessibles, ce qui constitue un obstacle majeur pour les généalogistes et historiens de famille.

Des négociations avec le directeur de l'État civil ont débouché toutefois à une forme d'accessibilité à certains renseignements contenus dans ces actes par le moyen de bordereau de demande de recherche consentie selon des modalités et conditions définies dans un protocole d'entente. Voici pour les besoins des généalogistes des associations de famille, un bref aperçu des contraintes légales, des obligations du chercheur, de la marche à suivre pour procéder à de telles demandes et des précautions à prendre pour la publication.

Impacts du Nouveau Code civil (Loi 125) et de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (Loi 68) sur la recherche généalogique

En harmonie avec la Charte des droits et libertés de la personne, le nouveau Code civil et la Loi 68 défendent ardemment le respect du droit à la vie privée des citoyens et à leur réputation en affirmant que le fait d'«utiliser sans le consentement d'une personne concernée et de ses héritiers, sa correspondance, ses manuscrits et autres documents personnels, constitue une atteinte à la vie privée».

De plus, les renseignements à caractère nominatif sont considérés comme des renseignements personnels et confidentiels: le nom d'une personne a un caractère public, mais l'ajout à ce nom d'autres renseignements à caractère nominatif (nom des parents ou enfants) constitue un renseignement confidentiel; donc, pas de publication de dossiers généalogiques à moins d'obtenir le consentement de chacune des personnes concernées et cela sans qu'aucune limite de temps ne soit déterminée par ces lois, ce qui impliquerait que la publication généalogique devient impossible même pour la période d'avant 1900. Pourtant, la Loi sur les archives permet la divulgation de tels renseignements à compter de 30 ans après la date de décès d'un individu dans le cas de dépôt d'archives privées déposées auprès des archives nationales. Ces renseignements deviennent donc publics, on peut les consulter, bien qu'il semble interdit de les publier selon la Loi 68.

En outre, La Loi 68 oblige à ce que tout dossier constitué sur une personne, par un organisme du secteur privé (ne s'applique pas ici à un individu à moins que ce dernier opère dans une entreprise telle que définie au sens de la Loi), donc que ce dossier sur une personne ne contienne que les renseignements pertinents aux objets déclarés au dossier (l'objet concerne ici la généalogie et l'histoire des familles), ne serve pas à des fins autres que celles déclarées au dossier et que ces renseignements ne soient pas fournis à des tiers.

Qu'advient-il alors des nombreux ouvrages généalogiques et documents publiés avant 1994, accessibles dans les bibliothèques publiques de généalogie et dans les centres ANQ? On touche là aussi une autre problématique lorsqu'on parle d'archives publiques: l'ancien Code civil reconnaissait le droit de divulguer des renseignements à caractère public soit provenant du domaine public, excluant bien entendu la publication d'informations pouvant porter atteinte à la vie privée, à la réputation et autres droits extra-patrimoniaux, ce qui est absent du nouveau Code civil. Doit-on croire que le nouveau Code civil a voulu ainsi que ces renseignements du domaine public ne puissent être divulgués dans nos publications généalogiques?

Procédures pour une demande de recherche à la Direction de l'État civil

- obtenir un mandat de recherche de son Association de famille
- se procurer une copie de l'entente et un bordereau de demande auprès de la Fédération des familles-souches québécoises (FFSQ)
- lire attentivement le protocole d'entente et s'assurer d'en remplir toutes les conditions et obligations
- remplir le bordereau de demande de renseignements, joindre les pièces requises et le paiement initial
- transmettre la demande en trois copies à la Société de généalogie dont le chercheur est membre; la Société en attestera du bien fondé et la retournera à la FFSQ pour validation
- recevoir de sa Société de généalogie, les informations fournies par le Directeur de l'État civil

Obligations du demandeur ou du généalogiste de l'Association

- Respecter tous les termes, conditions et obligations de l'entente
- être membre d'une société de généalogie (selon son choix) et signer le code de déontologie du généalogiste. Comme le domaine de la compétence en généalogie ne relève pas de l'Association de famille ni de la FFSQ, cette dernière a la responsabilité d'orienter le chercheur vers une société de généalogie répondant à ses besoins et dont le demandeur devra être membre, selon les obligations de l'entente.
- utiliser le bordereau de demande prévu à cette fin
- indiquer clairement l'objet de sa recherche et l'usage projeté des informations
- fournir le maximum d'informations connues permettant au Directeur de trouver les actes concernés

(...verso)

- vérifier dans toutes les autres sources disponibles aux chercheurs que les renseignements requis sont introuvables autrement que par l'état civil
- signer l'attestation à l'effet que ces demandes sont nécessaires à l'accomplissement de ses travaux
- s'engager (Code de déontologie) à ne pas communiquer les renseignements de façon à porter atteinte à la vie privée et à l'intimité des personnes concernées et à l'effet qu'il se tient responsable du préjudice causé à des tiers par suite de l'utilisation des renseignements recueillis dans le cadre de l'entente
- les renseignements reçus par le Directeur pourront être communiqués par le demandeur à son mandant, à la Société, à l'Association, et aux autres membres de ces dernières et de toute autre société ayant signé l'entente
- sous réserve du paragraphe précédent, ces renseignements fournis par le Directeur ne pourront sans autorisation écrite, être consultés, altérés, reproduits, exploités, publiés ou autrement communiqués. Cette autorisation n'est pas requise pour la publication à tirage restreint et à des fins non commerciales (donc les publications généalogiques), de renseignements extraits d'actes d'état civil datant de plus de 75 ans lors de la publication ou ayant fait l'objet d'un dépôt aux ANQ. (Réf./ Protocole d'entente)

La gestion des publications généalogiques et les précautions à prendre

L'attitude la plus confortable et la plus sûre serait de ne rien publier si on s'en tient à la lettre, au contenu de tous les articles des Loi 125, 68 et de la Charte des droits et libertés de la personne, à moins de consentements des personnes visées. L'attitude la plus hasardeuse serait de publier sans tenir compte des restrictions des lois.

La ligne médiane devrait nous conduire à un juste milieu, compromis difficile à gérer, mais qui tient du raisonnable et de la bonne foi. Nous nous devons d'être attentifs aux restrictions et obligations apportées par ces lois. Évidemment, on ne peut pas dire que les chercheurs puissent se sentir fort à l'aise devant la gestion des publications futures: à partir de maintenant, les mots clé demeureront toujours vigilance et raison.

- En tout temps, obtenir le consentement de publication, par signature lors de la cueillette de documents
- toujours conserver ces preuves de consentement obtenus
- identifier toutes les sources d'informations, même orales, dans une publication (bibliographie)
- publier uniquement les événements ou renseignements survenus avant 1900 et déjà accessibles au public
- s'abstenir de publier des événements survenus depuis 1900 qui ne proviennent pas de sources à caractère public ou déjà publiées, à moins du consentement écrit des personnes concernées
- s'abstenir de publier des événements survenus depuis le 1er janvier 1994
- remplacer l'appellation mariage par *conjoint de* (1er, 2e, 3e)
- omettre les termes: divorce, annulation, adoption
- aucun problème avec les informations de veuvage, majeur, mineur, profession si elles sont déjà publiques
- ne jamais divulguer:
 - les cas d'adoption légale (survenus depuis 1929), encore moins les parents biologiques dans tels cas, sauf s'il s'agit d'une adoption de fait (avant 1929)
 - les divorces et les annulations de mariage
 - un désaveu de paternité ou une paternité non déclarée officiellement
 - l'acte de naissance antérieur ni l'acte de mariage d'un individu lors d'un changement de nom ou de sexe
 - les naissances in vitro, par insémination ou mère porteuse même si connues officiellement
 - les infractions criminelles depuis 1900 divulguées par les médias, sauf si les informations sont rendues accessibles aux archives.
 - les adresses personnelles complètes (autre que le nom de la ville ou du village)

En guise de conclusion, est bien clair que le chercheur se sentira plus confortable devant une publication généalogique s'il respecte les conditions ci-haut énumérées et évite nettement toute possibilité de recoupage d'informations permettant de découvrir des parents biologiques, des changements de nom ou de sexe et autres informations pouvant porter préjudice aux personnes concernées. Il est bon de souligner que le ou les auteurs sont conjointement responsables d'une publication, l'éditeur également à moins que ce dernier n'indique une clause de non-responsabilité dans la publication.

(Suite à la page 8)

LE JOURNAL DE FAMILLE

UNE HABITUDE À PROPAGER...POUR UNE HISTOIRE À RACONTER

Jusqu'à présent, peu de famille ont tenu un journal de famille afin d'y noter les événements qui constituent leur histoire. Pour ceux qui ont connu la famille traditionnelle, cela peut sembler superflu, mais qui peut fournir sur demande des détails si faciles à noter au fur et à mesure des événements? Les familles "élargies" des générations actuelles et futures risquent fort de perdre leurs racines si elles ne s'assoient pas une bonne fois pour tenir un tel journal. En dépit de son évolution accélérée qui n'ont pas fini de surprendre, la famille survivra au delà des transformations sociales actuelles et futures. L'attachement à nos racines demeurera et pour ne pas les voir échapper à la connaissance de nos descendants, il faut penser dès maintenant à consigner son histoire dans un *Journal de famille*, si simple soit-il.

*Nous aurons ces documents en vente
à DRUMMONDVILLE le 3 août prochain,
évitant ainsi les frais de poste.*



Extraits de la préface:

«Cet outil de travail, servant à compiler l'information concernant la vie et les moments importants de six générations reliées à un même couple, a été réalisé par Madame Jacqueline Faucher-Asselin pour le Colloque de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie du 20 mai 1995 à Longueuil. Devant la pertinence de l'instrument de travail qui leur a été présenté, les délégués des sociétés de généalogie ont fait le voeu en assemblée générale d'en voir la diffusion pour leurs membres.

Ce canevas pour rédiger son Journal de famille est clair et fiable, bâti à la suite d'une longue expérience en recherche généalogique. Il est aussi accessible à toute personne désireuse d'entreprendre une recherche familiale.

La Fédération a pour mandat général de faire la promotion de la généalogie au Québec. Je pense qu'elle fait oeuvre utile en faisant la promotion de l'écriture de l'histoire familiale et précisément en fournissant aux Québécois, et ce à prix populaire, l'instrument de support de Madame Asselin. Quel plaisir ce sera pour le lecteur de l'an 2020 de trouver dans un tiroir tout ce trésor!

(Diane Duval, présidente de la FQSG)

(Voir la description détaillée du contenu au verso)

PARTICULARITÉS DU JOURNAL DE FAMILLE

- format pratique 28 x 22 cm (8,5" x 11"), couverture cartonnée, 56 pages, broché à cheval
- facile d'utilisation: espaces prédéfinis simplifiant l'inscription des informations
- coût de 5,00\$, à la portée de tous
- une suggestion de cadeau abordable à faire à un membre de sa famille ou à ses amis
- distribué par la Fédération des familles-souches québécoises et par la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et disponible auprès des associations de familles et dans les sociétés de généalogie participantes.

TABLE DES MATIÈRES (DESCRIPTION SOMMAIRE)

1- Notre couple: identification des conjoints et photo de famille

Noms et prénoms des conjoints, père et mère, témoins et lien de parenté, officiant - date et lieu du mariage civil ou religieux ou d'union de fait - résidence des conjoints, profession et lieu de travail avant le mariage. État civil des conjoints au moment du mariage: si veuf ou divorcé ou dissolution, mariage précédent, parents et décès de l'ex-conjoint(e). Mêmes informations si autres mariages ou unions antérieurs. Notes et souvenirs du mariage.

2- Histoire du conjoint et de sa famille (jusqu'à ses arrière-grands-parents)

Naissance, poids et taille, père, mère, baptême, célébrant, parrain, marraine et lien de parenté - parents d'adoption de fait ou légale (s'il y a lieu) - naissance et mariage des père et mère - noms, prénoms et mariage des grands-parents paternels et maternels et des arrière. Notes et souvenirs relatifs aux parents, grands-parents et arrière: études, résidence, loisirs, emplois, maladies, événements heureux, nominations, descriptions physiques, implications sociales et bénévoles, anniversaires, adoptions. Frères et soeurs du conjoint: prénom, naissance, baptême, mariage conjoint (e) et ses parents - naissance de leurs enfants. Oncles et tantes paternels et maternels du conjoint: naissance, baptême - conjoint (e) et ses parents - naissance de leurs enfants - Notes et souvenirs du conjoint: études, résidences, loisirs, emplois, maladies, nominations, vacances, etc.

3- Histoire de la conjointe et de sa famille: mêmes informations que pour le conjoint

4- Histoire de notre vie de couple

Première rencontre, fiançailles, mariage, voyage de noces souvenirs ou anecdotes, résidences date d'installation Meubles et objets de famille description, provenance et histoire gestion du budget et entretien ménager - développement de carrière de chacun - loisirs préférés - activités bénévoles - relations avec les familles du conjoint et de la conjointe - amis personnels et communs - vacances et voyages

5- Nos enfants

Prénom(s) usuel(s), nom (s), heure, date et lieu de naissance et baptême, célébrant, parrain et marraine et lien de parenté Poids et taille à la naissance

6- Histoire de nos enfants

Nom(s) et prénom(s) - développement enfance maladies, traits physiques/adulte yeux cheveux forme du visage - taille et poids adulte, caractère anecdotes, maladies, études, formation, diplômes, loisirs voyages résidences profession/emplois Mariage conjoint (e) et ses parents, célébrant, réception, invités - Résidence après le mariage

7- Nous et nos enfants: vie de famille

Événements importants dans la vie de la famille, fêtes, nominations graduations Loisirs en famille jeux artisanat lecture musique télévision dessin bricolage, déguisements, musée, zoo arts et spectacles, restaurants, sports bénévolat, fête de famille, voyages

8- Nos petits-enfants

Noms, prénoms, naissance, baptême, père, mère, parrain, marraine. Espace prévu pour notes personnelles et anecdotes

9- Décès de membres des familles des conjoints (des arrière-grands-parents aux petits-enfants)

Nom et prénom du défunt, de son conjoint (e) et de ses parents, date et lieu de décès, sépulture - cause de décès (pour références éventuelles aux facteurs héréditaires des descendants)

← Découper ici)

B O N D E C O M M A N D E

Nom de l'Association.....

Adresse

	<u>Coût unitaire</u>	<u>Total</u>
Nombre d'exemplaires	5,00\$

Ci-inclus le montant de Date:..... Signature:.....

Le *Journal de famille* est disponible sans frais de poste au siège social de la Fédération des familles-souches québécoises, local 1246 du Pavillon Casault, 1210 ave du Séminaire, Cité universitaire, Sainte-Foy, ou auprès de votre association de famille.

Des frais seront ajoutés pour toute commande postale selon le nombre d'exemplaires, soit:

1 exemplaire: 2,00\$	2 exemplaires: 2,50\$	3 à 10 exemplaires: 4,00\$
11 à 20 exemplaires: 5,00\$	21 à 40 exemplaires: 6,50\$	41 à 50 exemplaires: 7,00\$

Résidents de l'extérieur du Canada: payable en dollars U.S.

Adresser et faire le chèque à l'ordre de: Fédération des familles-souches québécoises,
C.P. 6700 Sillery, Qc , G1T 2W2

AFFAIRES DE L'ASSOCIATION

NOS GRANDS DOSSIERS: 325e et 25e
DICTIONNAIRE-RASSEMBLEMENT 1997-PARTICIPATION

ASSOCIATION DES FAMILLES PAQUIN inc.

Assemblée générale annuelle

Drummondville, le 3 août 1996

CONVOCATION: Tous les membres de l'Association des Familles Paquin inc. sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui sera tenue le 3 août 1996, 15:00 Heures, au Relais d'Antan, Drummondville.

ORDRE DU JOUR:

- 1- Acceptation de l'ordre du jour
- 2- Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale tenue à St-Herménégilde, le 8 juillet 1995.
- 3- Rapport du trésorier et des vérificateurs.
- 4- Rapport du président. Où en est-on avec l'opération 4 000?
Le dossier de L'Etat civil et le Code de déontologie
- 5- Prévisions budgétaires 1996.
- 6- Détermination de la cotisation 1996.
- 7- Nomination des vérificateurs.
- 8- Nomination de responsables de régions, d'adjoints et de recruteurs.
- 9- Mandats pour l'année 1996-1997:
 - a) Le Pasquin
 - b) Production des généalogies
 - c) Le dictionnaire des familles Paquin et les fiches d'information à remplir pour tenir les dossiers à jour, et comment préparer la rencontre de 1997.
- 10- Présentation des membres du Comité organisateur pour le rassemblement de 1997.
- 11- Prochain grand rassemblement. Cap-de-la-Madeleine 1997.
L'avant programme de ce rassemblement.
- 12- Election au poste de vice-président.
- 13- Remerciements
- 14- Varia
- 15- Clôture de l'assemblée générale annuelle.

**Village Québécois
d'Antan Inc.**
Drummondville, Québec

Arrivée à 9h00
Inscription au *Relais d'Antan*
Visite du Village Québécois d'Antan
Diner libre
Assemblée générale à 15h00
Buffet chaud et froid à 17h00

BUFFET CHAUD ET FROID (à volonté)
pour groupes de 100 personnes et plus

Entrées: Cretons grand-mères
Pâté de foie gras

Crudités: Céleri, concombre,
carotte, piment

Salades "maison":
choux, macaroni, patate, verte

Charcuteries: viandes froides

Plats chauds:
Soupe aux légumes
pommes de terre en purée, riz
avec légumes de saison
pain de ménage

boeuf à l'ancienne
ou
émincé de volailles avec sauce blanche

Desserts assortis

Thé, café, lait

10.75\$/pers. plus taxes (1/2 prix pour les 13 ans et moins)

Visite du Village Québécois d'Antan 3.75\$ par personne, taxes incluses

**EN AVOIR POUR
SON ARGENT**

**Gaspiller son fric en
espérant trouver
ses ancêtres**

■ QUÉBEC — Si vous venez de recevoir une offre alléchante par la poste vous invitant à acheter le livre repertoriant tous les membres de votre patronyme dans le monde entier, ne répondez pas avec empressement. Vous risquez d'être amèrement déçu en recevant quelque chose qui s'apparente davantage à un bottin téléphonique qu'à un document de généalogie. À moins que vous ne soyez intéressé à payer 40\$ pour un annuaire rempli de tous les noms des Tremblay, Huot ou encore des « Poisson » de la terre.

Chez les Paquin

ON NE GASPILLE PAS
ON PRÉPARE UN VRAI DICTIONNAIRE

**REUNION ANNUELLE
PAQUIN
DRUMMONDVILLE
3 AOUT 1996**

INSCRIPTION

Page suivante
NECESSAIRE pour
LE 100 ET PLUS
M E R C I

W Paquin

Plusieurs plaintes et demandes d'information ont été reçues à l'Office de la protection du consommateur (OPC) au sujet de cette compagnie qui se présente sous le nom de la maison d'édition Halbert's, et qui donne comme place d'affaires une adresse à Pierrefonds dans la région de Montréal. En fait, le véritable nom de l'entreprise devant produire les recherches généalogiques est Numa Corporation, dont le siège social est en Ohio, aux États-Unis.



Yves
Therrien

À l'OPC, même si l'on ne se prononce pas sur la qualité du produit, on constate les problèmes d'insatisfaction de la clientèle. Selon, M. Herman Huot, porte-parole de l'Office, des poursuites devraient être intentées sous peu contre la compagnie qui contrevient à certains articles de la Loi sur la protection du consommateur.

Parmi les manquements, il note la demande de paiement avant la livraison du matériel, ce que la loi ne permet pas à moins d'exemption. « La compagnie n'a pas obtenu cette exemption, souligne M. Huot. Il n'est pas question que cela se fasse tant que la compagnie ne sera pas immatriculée au Québec. Il est important pour l'Inspecteur général des institutions financières que la compagnie ait un répondant au Québec. Elle devra fournir alors un cautionnement, ce qui permettrait ainsi de dédommager les consommateurs qui se sentent lésés. »

Paiement exigé avant la livraison du livre

Actuellement, les consommateurs ont peu de recours contre Halbert's ou Numa Corporation parce que cette dernière n'a pas de répondant au Québec. Si les gens demandent un remboursement et qu'ils ne le reçoivent pas, il y a de forts risques que leur argent soit perdu à jamais.

La promotion de Numa n'est pas nouvelle. Déjà dans la région de Montréal, l'an passé, des sociétés de généalogie ont fait des mises en garde au sujet de ces livres. Même si elles ne condamnent pas l'entreprise, ces sociétés disent que ces documents pourraient peut-être servir de point de départ pour une recherche, mais ne constituent pas un ouvrage de généalogie.

Parmi les éléments étonnants de la lettre de présentation, outre la demande de paiement avant livraison, il y a cette petite phrase: « Vu le caractère exceptionnel de votre patronyme et sa faible population mondiale, il nous sera financièrement impossible d'en imprimer d'autres exemplaires après la date de publication

prévue. » Très étonnant comme réflexion, comme si toute une population pouvait disparaître de la surface de la terre dans un délai prescrit par une maison d'édition.

ARMOIRIES BIDON

Plus encore, avec le répertoire international, Numa Corporation propose le blason héraldique de la famille. L'un des lecteurs qui ont envoyé la documentation au SOLEIL affirme que les armoiries que l'on proposait pour son nom de famille n'avaient aucun sens. « Je possède les véritables armoiries de notre famille, précise-t-il. Celles proposées sont complètement fausses. Imaginez combien de consommateurs risquent de se faire prendre par une telle fumisterie. Ces gens-là ne semblent vraiment pas sérieux, surtout pas en généalogie. »

Le fameux répertoire, taxes et manutention comprises, se vend 38,93 \$. Cela représente peut-être le coût de la reliure, du papier, les frais de poste et la manutention. Si un consommateur demande une recherche pour faire réaliser son arbre généalogique, les frais seront probablement beaucoup plus élevés, mais il s'agira d'une vraie recherche, non pas un répertoire de noms et d'adresses.

Une démarche auprès de la Fédération des familles souches et des sociétés de généalogie locales devrait être plus profitable et surtout moins décevante pour les gens qui cherchent vraiment à retracer leurs ancêtres.

LE VENDREDI 26 AVRIL 1996

LE SOLEIL

I N S C R I P T I O N

NOM:
 ADRESSE: No: Rue: App.
 VILLE: Code Postal.....
 () Je prévois être présent le 3 août 1996 (Paiement sur place)
 Nous serons _____ personnes dont _____ enfants moins de 13 ans.

AVIS DE RECHERCHE
 • Je recherche Mme Cécile Charest. Sa mère s'appelle Mme Alice Paquin, mariée à feu Georges Deblois, qui ont longtemps demeuré à Terrebonne. Je suis la nièce de Mme Deblois.
 Tel.: (514) 389-1615

LES PAQUIN DANS LA VIE

INTERESSONS-NOUS AUX NOTRES...
INVITONS-LES A PARTICIPER A NOS ACTIVITES

St-Bruno, le 22 mai 1996

Chers Cousins

Je suis très fier de vous envoyer les photos de mon fils aîné, Jules, parues dans La Presse et Le Devoir du 18 mai.

Je crois qu'il a fait honneur à tous les Paquin en relevant le défi de sonoriser le stade olympique de Montréal pour l'Opéra Turandot et en réussissant ce tour de force-là où tous ses prédécesseurs avaient échoué.

C'est lui d'ailleurs qui, le premier, a réussi à sonoriser le Forum de Montréal pour la musique classique en 1981, lors d'un concert qu'avaient donné l'OSM et Pavarotti.

Si vous lisez les articles qui accompagnent les photos, vous verrez que ce Paquin-là est aussi connu en Europe.

Je vous envoie aussi la critique de monsieur Claude Gingras parue dans La Presse du dimanche le 19 mai. Ceux qui connaissent M. Gingras savent qu'il n'est pas tendre. Et on m'a dit que Radio-Canada annonçait en fin de soirée, le 18 mai, que Jules Paquin avait gagné son pari et apprivoisé le fameux stade olympique.

Je vous envoie beaucoup trop de papier pour que ça puisse paraître dans le PASQUIN, mais la fierté d'un père et d'une mère ne s'arrête pas à ce détail. Si vous le jugez bon, vous en publierez un petit morceau.

Amicalement, (Jean Paquin)

Turandot : 30 000 personnes *La Presse, mercredi le 23 mai 1996*

CLAUDE GINGRAS

Une demi-salle. Dans le contexte d'un spectacle normal, c'est l'assistance qu'a attirée Turandot.

Pour les trois représentations du week-end dernier, le Stade olympique avait été coupé de moitié pour devenir un amphithéâtre en forme de demi-lune, et sa capacité, ainsi réduite de 59 000 à 20 000 places. On attendait donc 60 000 personnes. Il en est venu environ 30 000 : 11 500 samedi soir, 10 000 dimanche et 9000 lundi, selon les chiffres fournis par l'organisateur, Opus Productions, qui précise : billets vendus. On en a donné seulement mille (presse et autres).

Opus a donc perdu de l'argent. Combien ? On l'ignore et on ne le

saura sans doute jamais. Mais on ne peut parler d'échec total au niveau de l'assistance. Il est même étonnant que 30 000 personnes se soient déplacées, compte tenu des facteurs suivants : la mauvaise réputation du Stade au plan acoustique ; un titre d'opéra inconnu du grand public ; l'absence de vedettes sur l'affiche ; le coût des billets, les moins chers étant à 45 \$; le long congé de la Reine (ou de Dollard, *as you like it*).

Pour les 500 choristes et figurants, qui travaillaient tous bénévolement, l'opération Turandot s'est quand même terminée dans la bonne humeur. Après la dernière, lundi soir, OP leur a offert un buffet à la cafétéria du Stade.

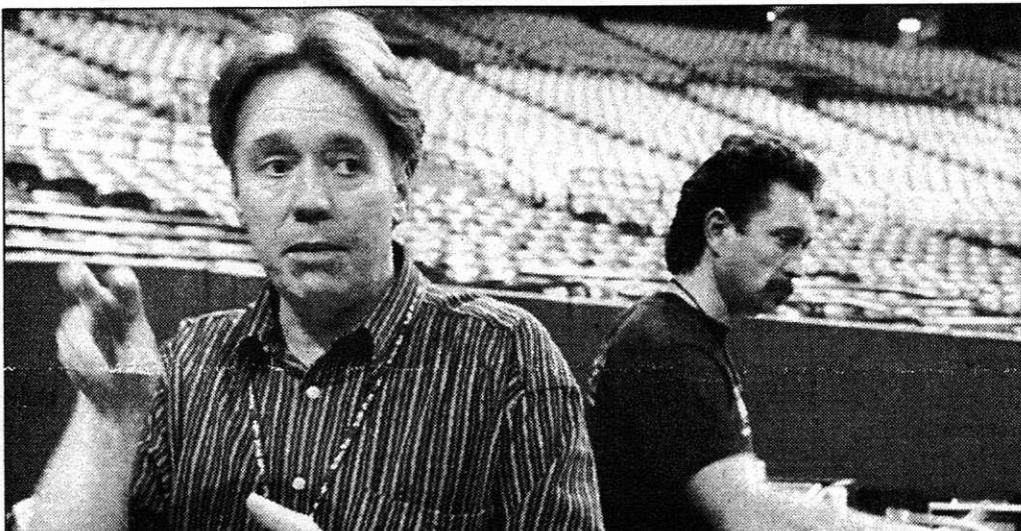
Quant à moi, j'aimerais insister

sur le travail énorme du sonorisateur Jules Paquin, qui a d'abord servi Puccini et rendu écoutable sa partition dans ce lieu proprement inhumain.

En ce qui concerne l'aspect visuel du spectacle, plus j'y pense, plus je suis convaincu d'une chose : en réduisant les personnages de Turandot et du Prince aux proportions de figurants et en les affublant de costumes minables, bref en les écrasant sous le poids de son gargantuesque show, le metteur en scène Vittorio Rossi a d'abord attiré l'attention sur lui-même et sur son talent de « Cecil B. De Mille de l'opéra ».

Pourrait-on parler de mégalomanie avancée et même, pour la pauvre Turandot en robe de chambre, de misogynie prononcée ?

L'opéra Turandot au Stade olympique



PHOTOS JACQUES GRENIER

Pour offrir aux spectateurs de *Turandot*, présenté ce week-end au Stade olympique, un son convenable, le spécialiste Jules Paquin (en avant-plan) a imaginé une stratégie qu'il dit infaillible. «Il s'agit de répartir la puissance partout, en divers endroits», explique-t-il. Il a donc choisi d'éparpiller dans le Stade quelque 132 petits haut-parleurs.

Le mur du son

Le concepteur sonore Jules Paquin parviendra-t-il à faire perdre au Stade sa mauvaise réputation?

PIERRE CAYOUCETTE
LE DEVOIR

Les 600 artistes sur scène n'y seront pour rien. Pas plus que le célèbre metteur en scène Vittorio Rossi. La gigantesque production de l'opéra *Turandot* de Puccini que l'on présentera au Stade olympique demain, dimanche et lundi sera un flop retentissant ou un succès mémorable. Tout dépendra du son, du damné son, cauchemar de tous ceux qui ont monté des spectacles dans cette ingrate cuve de béton qu'est le Stade olympique. Ceux qui auront déboursé de 45 \$ à 250 \$ pour assister à cette fête de la démesure ont toutes les raisons de s'inquiéter. De Pink Floyd aux Rolling Stones, tous les artistes qui s'y sont produits se sont heurtés au mur du son. Des milliers de Montréalais maudissent Taillibert et se sont jurés de ne plus jamais s'y laisser prendre. L'acoustique du stade a engendré une psychose.

Pour *Turandot*, tout reposera sur les frères épaules de Jules Paquin, concepteur sonore. Le brave homme reconnaît l'ampleur du défi. «On doit se battre contre l'héritage d'*Aïda*», avoue-t-il. Le dernier opéra monté dans l'enceinte, en 1988, avait été, du point de vue sonore, une catastrophe. Cette fois, Jules Paquin croit avoir dompté le monstre de béton et de plastique.

Et on a toutes les raisons de le croire. Physicien de formation, Jules Paquin a acquis, en matière de son, une expertise reconnue dans le monde entier. Chaque année, le Montréalais sonorise une vingtaine d'opéras et de concerts dans des stades immenses, partout dans le monde. Récemment, il était à Bâle pour veiller à la qualité acoustique d'un *Car-men* où chantait l'illustre Carreras.



Le décor principal de l'opéra *Turandot*.



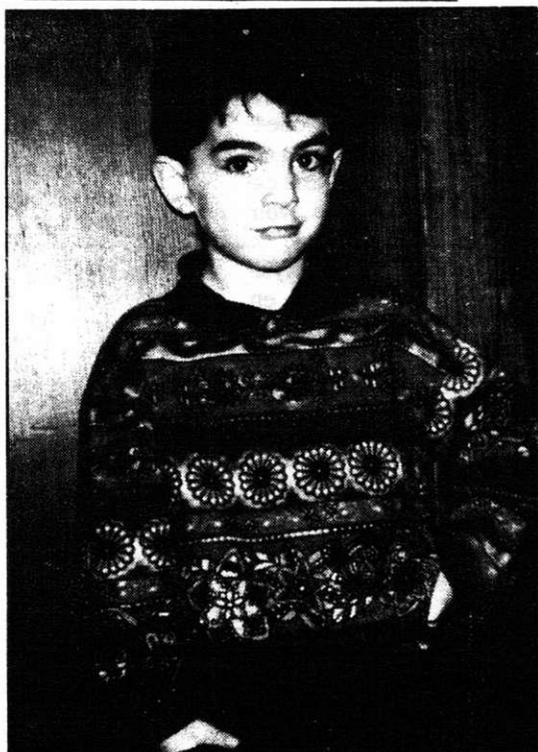
Premier de Cordée

Il y a quelque temps la Corporation Les Premiers de Cordée a tenu un brunch-bénéfice. Plus de 200 personnes se sont donné rendez-vous pour déguster le copieux repas préparé par les jeunes du Restaurant Le Piolet. Cet événement a été aussi le prétexte pour rendre hommage à des jeunes. Ainsi Marc-André Lebel (photo), jeune chef cuisinier du Piolet, a été proclamé Le Premier de Cordée 1996 pour l'ardeur et la générosité avec lesquelles il travaille au développement de l'employabilité de son équipe. Mme Lucie Dallaire a reçu le titre de bénévole de l'année et M. Jean Paquin le prix de l'Ami du Carrefour 1996.



AP PHOTO

FROM FOUL TO FAIR – David Letterman returns \$10,000 to “Jane Eyre” star Anna Paquin on his show Wednesday. Paquin, who had won the money in a basketball shooting contest Tuesday night, was asked to give it back afterward, prompting critics to dub the affair “Paquingate.” So Letterman gave her back the loot, saying she would donate it to the Make-a-Wish Foundation.



Je m'appelle Marc-André Paquin et j'ai eu 4 ans le 15 février dernier. Je veux dire bonjour à ma famille qui demeure à Val-David. Grosse bise à mon grand-père Émile.



Madame Rose Baril et son mari Paul Paquin accompagnant le Frère Pasteur Paquin lors de la messe d'action de grâces célébrée à l'Ancienne-Lorette. Ces pionniers nous ont quittés au cours de la dernière année.

OVER HUNDRED YEARS
SAW GREAT CHANGES

Mrs. Susan Paquin Came to St. Ignace When It Was a Mere Hamlet Confined Mainly to The Third Ward With Fishing the Chief Occupation

The funeral of Mrs. Susan Paquin took place last Saturday morning, requiem high mass being celebrated at St. Ignatius church by Rev. Fr. Holland; the interment took place in the church cemetery.

Mrs. Paquin died at the home of her daughter, Mrs. Ernest Dennis, in the Third ward, on Thursday of last week. She had been living with a daughter Mrs. Philomene Massey, who had been buried only two days before the mother's death.

Deceased was of patriarchal age, her years being given as 105 in the death record. Her maiden name was Lavake, and she was born on St. Joseph's island. When at a very early age her parents and the family came to St. Ignace, then a mere fishing hamlet. Their boat landed on the shore about opposite where Morneau's store is. Here they lived in a shanty for some time and then moved to Gros Cap.

Later, when 15 years of age, deceased was married to Antoine Paquin, who owned the land where the Lavakes had landed on their arrival. He was much older than Susan Lavake, and was a widower with a family of several children.

Fourteen children were born to the marriage; five of these are dead, two passing in their infancy; Alexander Paquin died eight years ago; Josephine and Philomene Massey, just dead. The surviving children were present at their aged parent's bedside: Frank, Peter, (Cedarville), Mrs. George Lamyotte, John, Joseph, Louis (Rexton), Noel Mrs. Ernest Dennis, Mrs. Jane St. Onge from Newberry hospital.

Two brothers survive—Charles Lavake of the Warehouse, aged 90, and John B. Lavake. The former attended the funeral with assistance, but the veteran and once stalwart figure of the color bearer of St. Ignace's Grand Army post was unable to leave his home.

The grandchildren from a distance attending the funeral were children of Mrs. Dennis—Mrs. Otto Sequist, Anthony Dennis, Mrs. Eva Roach, Margaret Dennis, all of Lansing, and Mrs. A.

Continued on back.

State of Michigan

In the City of St. Ignace for the County of Mackinac

In the Matter of Mrs. Susan Paquin, deceased; copied verbatim from Vol. L, No. 49, The Republican-News, St. Ignace, Michigan, Saturday, April 27, 1929

COUNTY OF MACKINAC, ss.

Wesley H. Maurer, being duly sworn, says: I am the publisher-editor of The Republican-News and St. Ignace Enterprise, a newspaper published and circulated weekly in said county. The annexed is a printed copy of a notice that was published in said paper on the following dates, to wit:

April 27, 1929	

Wesley H. Maurer
Wesley H. Maurer, Sr. (publisher-editor, 1976-7)

Subscribed and sworn to at St. Ignace, in said county,

this 6th day of January, 1977

Before me *Margaret W. Maurer* Notary

Public for Mackinac County. Margaret W. Maurer
Notary Public, Mackinac Co., Mich.
My Commission expires 2-25-80

B. Mascot of Ferndale, Detroit. All of these returned to their homes Sunday except Miss Dennis.

The mourners, with the large number of descendants, formed a long line as they entered the church and occupied considerably more than half of the seating capacity on one side of the edifice.

Antoine Paquine, the husband of the deceased, died 45 years ago and his remains are buried here, his wife's, after her long widowhood, now resting beside him.

Mrs. Paquin's stories to her children regarding her early childhood tell of hardships and privations that are not realized in these days, but were regarded as ordinary life then. She performed her part in life in that spirit, bore her hardships patiently and took her joys modestly. She was steadfastly loyal to the faith of her people, true to the Catholic religion and raising her family therein and in the fear of the Lord, and departing from life fortified by the last sacraments of the Church of whom she had consistently been a true daughter. May her soul, with the souls of all the faithful departed, rest in peace!

The following Card of Thanks also taken from same paper, immediately following the above death notice:

CARD OF THANKS

We desire to express to all, gratitude for the sympathy shown us in our bereavement, for the kindness of the neighbors and friends of our mother, and to Maryor Jamieson and the business people for the public tribute paid her memory by closing during the funeral.

THE PAQUIN FAMILY

COUNTY OF MACKINAC

MARY KAY TAMLYN, CLERK

I, Mary Kay Tamlyn, Clerk of the County of Mackinac and the Circuit Court thereof, the same being a Court of Record having a seal, do hereby certify that the following is a copy of the record of death now remaining in my office of:

ANTOINE PAQUIN, SR.

DATE OF DEATH: November 9, 1885

RECORD NUMBER: 13

SEX: Male

COLOR: White

MARITAL STATUS: Married

AGE: 80

CROSS IN THE WOODS
7078 M-68

Indian River, Mich. 49749

Dear Reggie...

Hope you had a great vacation. Just received the death cert. of Anthony (Antoine) Paquin. This is our man. The problem is that our records do not live now. This Antoine died in 1885, and was born probably about 1805. The Anthony listed on the Paquin history was born 1820 and died 1881. We know that this Anthony was the husband of Suzanne. Her obit. from 1929 states that her husband died 45 years before her. I have enclosed a copy... interesting and I thought you might enjoy. You were right about searching... much like a giant puzzle. But lots of fun...

Did I tell you I litterally tripped over Antoine Paquin's grave. It had toppled over many years ago and the ground was partially covering it. I took a picture if you would like one for the Paquin newspaper. If this is the correct Antoine, then he has many relatives out east from his first marriage.

Hope you had a great Thanksgiving.

Peace Thom Smith

MOT CACHE

A l'aide de tous les mots en majuscules dans ce texte tu découvriras le mot important qui manque.

F	N	O	I	T	A	I	C	O	S	S	A	T
P	A	Q	U	I	N	E	T	N	A	L	P	N
A	T	M	A	T	E	R	N	E	L	L	E	E
T	I	M	I	D	I	T	E	M	R	M	L	S
E	O	M	G	L	O	B	E	E	E	L	A	E
R	N	F	A	E	L	E	C	R	I	L	R	R
N	A	O	G	N	N	E	V	V	L	L	E	P
E	L	N	E	E	T	E	D	E	E	E	N	R
L	I	D	R	T	I	N	A	I	R	C	E	E
L	T	A	E	L	O	C	M	L	T	A	G	S
E	E	T	L	M	I	E	I	L	O	L	O	I
F	R	E	M	O	N	T	E	E	R	G	E	D
I	U	U	E	N	V	X	R	M	A	N	I	E
X	R	R	E	P	A	S	T	E	U	R	T	E
D	R	R	O	T	C	I	V	N	M	E	N	S
E	N	R	U	T	I	C	A	T	T	A	C	T

Notre **ASSOCIATION** vient de perdre son **FONDATEUR** en la personne du Frère **PASTEUR** (**VICTOR**) **PAQUIN**. Que de réunions il a **PRESIDEES** avec **TACT** pour nous **RELIER** tous. **AIMANT** la **GENEALOGIE**, ce fut l'**EMER-VEILLEMENT** lorsqu'il découvrit que sa **FAMILLE** descendait de Nicolas, notre souche **PATERNELLE**, et de Marie-Françoise **PLANTE**, notre aïeule **MATERNELLE**. Quand on fait le **TRI**, on **ERRE** parfois; ce n'est pas sur un **DAMIER** que l'on oeuvre, mais sur le **GLOBE** terrestre pour y suivre le **MERVEILLEUX** chemin parcouru par Nicolas, fils de Renée **FREMONT**. Elle ne devait pas **GAGER** fort sur l'aventure de ce fils de **NATIONALITE** française qui, avec un haut **DEGRE** de foi et de vaillance, allait vaincre la **TIMI-**

DITE pour être **PRESENT** au pays du **RENNE** qui tient la **TETE** haute. Avec les autres, sans être **TACITURNE**, Nicolas casse la **GLACE** et sans être victime de la **MANIE GENERALE** de la **TAXE** assure une **RECETTE** nécessaire pour sa survie. Si je **VOLAI** rapidement à l'invitation d'une **SALLE** de rencontre à **DRUMMONDVILLE**, c'était pour nous réunir tous dans la foi et la vaillance. Il y aura sûrement _____ à la vice-présidence, lors de notre assemblée générale. Remarquez que le **TREMA** ne fut utilisé qu'une fois dans ce texte.

ANNIVERSAIRES

NOUS CELEBRONS TOUJOURS AVEC VOUS TOUS



30 avril 1996

Cantley (Québec)

J'ai reçu les bulletins que vous m'avez envoyés. Je vous en remercie beaucoup. J'inclus mon chèque pour devenir membre... Je vous envoie des informations concernant ma famille. J'inclus les photos de ma soeur, madame Amanda Paquin-Perron, épouse de Wilfrid Perron. Ils ont célébré leur 50^e anniversaire de mariage le 8 mai 1995 et elle est décédée le 21

juillet 1995 à l'âge de 68 ans, après une longue maladie. Amanda était la fille de Albert Paquin & Florida Levesque de St-Pierre de Wakefield, Val des Monts.

Je voulais vous féliciter pour le beau travail que vous faites, vous et votre équipe, avec le bulletin "Le Pasquin"
(signé) Pauline Paquin Pélissier)

NAISSANCES

DE PROVOST... DE ROUYN-NORANDA...

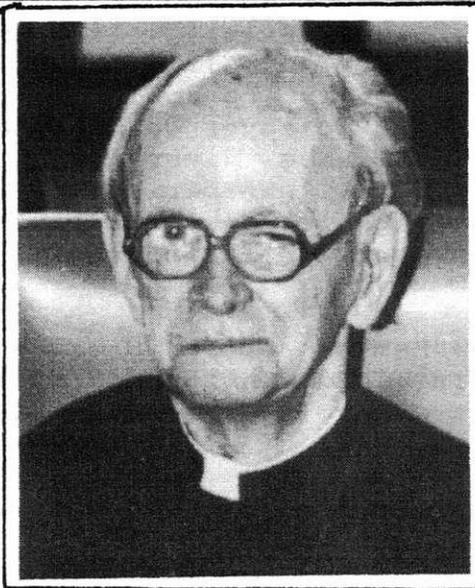
De nouveau, j'ai le plaisir de vous annoncer la naissance d'un autre petit-fils. Toutefois, celui-ci ne portera pas le nom de Paquin car c'est ma fille Anne-Marie qui a accouché d'un joli petit garçon, le 5 décembre dernier. Il a été baptisé du nom de Antoine Chartier, fils de Anne-Marie Paquin et de Benoît Chartier. Félicitations!

De Rouyn-Noranda (Québec)

Je vous envoie une formule vous annonçant la venue de notre arrière-petit-fils, Gabriel Paquin-De Sousa. Il est le fils de Manuel De Sousa et de Julie Paquin. Il est né le [REDACTED]. Félicitations!

De Deschambault A Peace River

UN GRAND MISSIONNAIRE... UN APOTRE...
UN BATISSEUR ET ORGANISATEUR DE PAROISSES



The spirit of the Lord is on me
for the Lord has anointed me.
He has sent me to bring good news
to the afflicted, to soothe the
broken-hearted, to proclaim liberty
to captives, release to those in
prison, to proclaim a year of favour
from the Lord and a day of vengeance
for our God, to comfort all who mourn.
I exult for joy in the Lord, my
soul rejoices in my God, for He has
clothed me in garments of salvation.
He has wrapped me in a cloak of
saving justice.

Isaiah 61: 1-2, 10

I 15356 PÈRE JOSEPH PAQUIN, o.m.i. (1908-1996)

Le Père Joseph Paquin, fils de Louis Paquin et Alphonsine Perron, est né le 10 janvier 1908, à Deschambault. Ses parents étaient cultivateurs et profondément chrétiens.

Joseph fit ses études classiques à Lévis et sa philosophie à Richelieu. Ses études théologiques furent réparties entre Lebrét, Ottawa et Ste-Agathe où il reçut le Diaconat et la Prêtrise. Cela à cause de sa santé précaire. Ste-Agathe est une maison oblate pour ceux qui ont besoin de soins médicaux. Il entra au noviciat de Ville La Salle en 1929, à l'âge de 21 ans.

Son désir de vie missionnaire le poussa à demander à Mgr Joseph Guy, vicaire apostolique de Grouard, de l'accepter pour les missions du nord de l'Alberta. Son désir fut exaucé et en 1936, il devint vicaire du Père Binet, à Falher, avec les dessertes de Jean-Côté et Ballater. Toutefois, son désir de missionnaire le conduisit à l'Ecole résidentielle de St-Augustin, près de Peace River. De là, il servait les missions de Nampa, Reno, etc... Il vit à la construction de la première église de Nampa.

Après trois ans, il fut envoyé à Calais (Lac Esturgeon) avec la responsabilité des postes de Crooked Creek, Debolt, 69 et Valleyview. Il bâtit des églises à Crooked Creek et à Valleyview.

En 1942, il fut transféré à Spirit River et devint responsable de Rycroft, Wanham, Belloy, Woking et Silverwood. Son stage à Spirit River fut de courte durée car il bâtit une église à Rycroft et déménagea là. Pendant son séjour à Rycroft, il construisit une église à Woking. Il passa 24 ans à Rycroft et surveilla la construction de l'église actuelle avec salle unissant l'église et le presbytère.

En 1966, il fit ses adieux à Rycroft pour devenir curé de Peace River. Il n'y demeura qu'un an, car en 1967, il fut envoyé à St-Isidore avec

la responsabilité des missions Indiennes de Cadotte Lake et Little Buffalo. Un an plus tard, conduisant face au soleil, il manqua une courbe et prit le fossé se frappant la tête sur la manivelle de la portière opposée. Ce fut la fin de son ministère actif. Après un séjour à l'hôpital d'Edmonton, il fut admis au Foyer de McLennan. En août 1971, il entra au Foyer Sutherland à Peace River où il résida jusqu'à son décès, vendredi le 14 avril 1996... une période de 25 ans. En 1985, nous avons célébré son 50e anniversaire de sacerdoce dans le foyer du "Nurcing Home" avec des amis venus de Grande-Prairie, Rycroft, Peace River et St-Isidore.

J'ai été son voisin quand j'étais à Wanham et Spirit River et nous sommes devenus de bons amis. Je l'ai visité souvent quand il était au Foyer de Peace River, la dernière fois étant le Mercredi-Saint dernier, il y a deux semaines.

Je suis certain que tous seront d'accord pour reconnaître que le Père Paquin était un homme humble, aimable, généreux et zélé... je dirais un "saint homme".

Je me souviens que, quand il était à Rycroft, son auto était stationnée en face du presbytère, non fermé, avec les clefs dans le démarreur. Parfois, le matin, l'auto était absente pour revenir plus tard. Il disait: "quelqu'un en a eu besoin pour urgence". Quand j'étais à Spirit, je suis parti pour Edmonton et mon auto fit défaut à une vingtaine de milles de Rycroft. Un monsieur me ramena à Rycroft et en me voyant, il me dit: "Tu n'es pas parti pour Edmonton?" J'expliquai mon problème et il s'offrit d'aller chercher les Religieuses qui étaient avec moi, mais je lui dis: "Non, je vais prendre ton auto pour aller à Edmonton; fais remorquer la mienne au garage pour réparation et tu pourras t'en servir pendant mon absence". A cela, il répondit: "OK, prends-la". Quand j'ai demandé les clefs, il me dit: "elles sont dans l'auto". Il fit réparer mon auto et à mon retour, lorsque j'ai demandé la facture, il me répondit avec un sourire moqueur: "Le lapin de Pâques l'a payée". Je lui ai alors dit que j'avais été obligé d'acheter un pneu pour son auto. Immédiatement, il sortit son porte monnaie en me demandant combien j'avais déboursé. A mon tour de répondre: "Le lapin de Pâques a payé".

Ce n'est pas un secret que parfois, il avait le pied un peu pesant sur la pédale à gaz, ce qui le conduisit dans le fossé quelques fois... Un hiver, où il y avait beaucoup de neige, il prit le fossé et l'auto avait les 4 roues en l'air. Sans plus, il sortit, prit une photo qu'il montrait à ses amis en disant: "je volais bas" car la neige ressemblait à des nuages. Une autre fois, il prit le fossé en été, s'asseyant sur le bord du fossé, il se mit à manger son goûter en attendant du secours. L'évêque passa par là peu après et, reconnaissant le Père, s'arrêta pour demander ce qu'il faisait assis sur le bord du fossé... à quoi il répondit: "Monseigneur, je suis en train de manger".

Sa bonne humeur, son hospitalité et sa générosité lui ont gagné beaucoup d'amis qu'il rencontrera sans doute au ciel.

Father Jean-Paul Vantrois, o.m.i.

FATHER JOSEPH PAQUIN, omi 1908-1996

Fr. Joseph Paquin, son of Louis Paquin and Alphonsine Perron, was born in Deschambeault, P. Q. on January 10th, 1908. His parents were farmers and profoundly christian...

He made his classical studies in Levis and his philosophy in Richelieu. For his theological studies he was in Lebrét, Ottawa and Ste-Agathe, where he was ordained Deacon and Priest because of his poor health. Ste-Agathe was an Oblate House for those in need of care. He had entered the Noviciate at Ville La Salle in 1929 at the age of 21.

His desire to be a missionary prompted his to ask Bishop Joseph Guy, then Bishop of the Vicariate of Grouard... now Archdiocese of Grouard/McLennan, to come to Alberta to work in the missions. His wish was granted and in 1938, he became assistant of Fr. Binet in Falher, serving the missions of Ballater and Jean-Côté. But his desire to be a missionary led him to St. Augustin school, near Peace River, serving the missions of Nampa, Reno and a few other posts. He built a church in Nampa, but not the present one.

After three years, he was sent to Sturgeon Lake, with the responsibility of the outlying missions of Crooked Creek, Debolt, 69 and Valleyview. He proceeded to build churches in Crooked Creek and Valleyview. In those days he drove a motorcycle... not a car.

In 1942, he was sent to Spirit River, again serving the missions of Rycroft, Wanham, Belloy, Woking, etc. His stay in Spirit River was short as he built a church in Rycroft and took up residence there. While there, he built a church in Woking. He spent 24 years in Rycroft and built the present church.

In 1966, he bid farewell to Rycroft and headed for Peace River where he remained only one year, before being posted in Joussard. I was a bit responsible for his nomination to Peace River, as I had suggested him to Fr. Marsan, Provincial, who agreed in order to let me complete the rectory in Guy and also the alterations to church there.

In 1969, he was sent to St. Isidore with missions to Cadotte Lake and Little Buffalo. One year later, he was in a car accident... though not life threatening, it ended his missionary work. One year after the accident, in August 1971, he entered Sutherland Nursing Home in P. R. and was there until his death, last Friday... a period of 25 years. In 1985, we celebrated his 50th anniversary of Priesthood in the lounge on the Nursing Home, with many friends from Rycroft, P. R. & St. Isidore.

I was his neighbor when I was in Wanham and then Spirit River and we became very good friends. I also visited him quite often in Sutherland Nursing Home, the last time being on Wednesday of the Holy Week.

I am sure that everyone would agree that Fr. Paquin was a humble, kind, generous and zealous person... I should say a holy person.

I remember, when he was in Rycroft, his car was always parked in front of the rectory, unlocked with the keys in the ignition. Sometimes he would get up in the morning and his car was gone to be returned later. He used to say: "Someone needed it for an emergency." When I was in Spirit River, I was going to Edmonton and my car broke down near the Burnt River. I got a ride back to Rycroft and said that I'd like to have his car to continue to Edmonton; he could have mine

towed to Rycroft, repaired and use it while I was away. With no hesitation, he said: "Take it". I asked for the keys and he answered: "They're in the car". He had mine repaired and when I asked for the bill he smiled and replied: "The Easter Bunny paid it". I told him that I had to buy a tire for his car. He immediately reached for his wallet and asked: "how much?". so I replied: "The Easter Bunny paid for it".

He was noted at times to have a heavy foot on the gas pedal which landed him the ditch a few times. Once, in the winter he rolled his car, got out and took a picture; showing it to his friends upside down, he'd say flying low as the snow looked like clouds. Another time, his car was in the ditch and the bishop happened to come by, stopped and asked: "What happened and what are you doing?" to which he replied: "As you see, your Excellency, I am eating my lunch".

His good humor, hospitality, generosity won him many friends. I am sure that he has met many of them in heaven.

Merci à Sr Madge Barton, s.o.s. et à Hélène Paquin qui nous ont permis d'obtenir ce témoignage du Père Clément Richer, omi au sujet du Père Joseph Paquin qui a oeuvré 35 ans dans l'Ouest avant de séjourner 25 ans au Sutherland Nursing Home. (C.-H. Paquin)

De Trois-Rivières, Lucienne Paquin, soeur du Père Joseph Paquin écrivait ceci à Sr Madge Barton: "J'ai le regret de vous apprendre le décès de mon frère, Père Joseph Paquin, décédé le 13 avril à Peace River. Je sais qu'il a été 2 jours à l'hôpital. Son service aura lieu mercredi le 17 avril à RyCroft à 11 heures. Il sera inhumé à Grouardville à 3 heures. Nous ne serons pas à ses funérailles, mais il y aura une messe à Deschambault, dimanche le 5 mai à 11 heures. Notre famille diminue et vieillit. Maurice, 84 ans, qui demeurait à la maison paternelle, sa femme décédée il y a 3 ans, est maintenant au foyer, Arthur, 86 ans, sa femme est à l'hôpital depuis près d'un an. Je ne peux aller si loin, mon mari étant malade. Je vous remercie beaucoup de m'avoir donné des nouvelles depuis le temps qu'il a été au Foyer, encore une fois merci beaucoup. Mon mari se joint à moi pour vous dire Bonjour et Bonne Santé. (Signé: Lucienne Paquin)

A T T E N T I O N !

A DRUMMONDVILLE LE 3 AOUT 1976

PRESENTATION

DU CIMITE ORGANISATEUR

DU RASSEMBLEMENT DE 1977

DU CAP-DE-LA-MADELEINE

ET DE L'AVANT-PROGRAMME



CHRONIQUE DES DECES

AYONS UNE PENSEE SPECIALE POUR NOTRE
PRESIDENT-FONDATEUR, FRERE PASTEUR PAQUIN

Paquin Paul-Emile. Une erreur s'est glissée dans notre dernier bulletin. Certains noms furent omis dans la page que nous avons présentée pour rendre hommage à notre défunt vice-président. Que ces personnes compréhensives veuillent bien accepter nos excuses. Nous reproduisons en marge, la coupure de presse parue à cette occasion.

NECROLOGIE



PAQUIN, Paul-Emile
Résident depuis 70 ans. A Longueuil est décédé Paul-Emile Paquin, le 22 février 1996, à l'âge de 71 ans, époux en premières noces de feu Fernande Lacasse et de Lise Aubry en secondes noces.
Il laisse dans le deuil outre son épouse Lise, ses enfants Roger (Christine Racicot), André (Jocelyne St-Jules), Pierre, Louise (Serge Chartrand), Monique (Jean-Marc Piché), Denis (Diane Lachance), Jean, une belle-fille Sonia Paulet (Jean Laffleur), ses frères et soeurs: Yvette (Armand Larivée), Marriette (André Trépanier), Roland (Françoise Jarry), Jacqueline Martineau, Louise, Denise (Fernand Ratté), Suzanne, 14 petits-enfants, deux belles-soeurs Madeleine et Gabrielle Lacasse, plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces, aussi parents et amis.

Paquin-Baril Gisèle. A Québec, le 3 mai 1996, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Gisèle Paquin, épouse de monsieur Roland Baril. Outre son époux, elle laisse ses enfants: Claire (Jocelyn Beaudoin), Michel (Lorraine Massé) et Christine (Henri Bouchard).

Paquin Germaine. A Trois-Rivières, le 17 avril 1996, est décédée Mlle Germaine Paquin, fille de feu Adjutor Paquin et de feu Rébecca Baril.

Paquin Victor (Frère Pasteur). A Ste-Foy, est décédé, le 17 avril 1996, à l'âge de 95 ans, le Frère Pasteur Paquin. Il était le président-fondateur de l'Association des familles Paquin inc. Il était l'oncle de notre président Charles-Henri Paquin. (Document dans le Pasquin)

Paquin Gabrielle. En janvier 1995, est décédée à l'âge de 87 ans Mlle Gabrielle Paquin, fille feu Joseph Cyrille Paquin et de Phélanise Parizeau. Elle était la soeur de Marie-Antoinette Paquin, de feu Charles et de feu Roland Paquin.

Paquin-Perron Amanda. Au Centre hospitalier de l'Outaouais, le 21 juillet 1995, est décédée à l'âge de 68 ans, madame Amanda Paquin, épouse de Wilfrid Perron et fille de feu Albert Paquin et de feu Florida Lévesque. Outre son mari, elle laisse ses enfants: Claude (Jocelyne), Denis (Gabrielle), Yvette (Ron), Diane (Alain) et Johanne (Bernard).

Paquin Père Joseph o.m.i. A Peace River, Alberta, est décédé, le 13 avril 1996, à l'âge de 88 ans, le Père Joseph Paquin. Il était le fils de feu Louis Paquin et de feu Alphonsine Perron. Il était né à Deschambault le 10 janvier 1908. (Voir sa biographie dans le présent Pasquin)

Paquin Jean. A Montréal, le 9 novembre 1995, à l'âge de 66 ans, est décédé monsieur Jean Paquin, époux de madame Ghyslaine Sanschagrin. Il laisse, outre son épouse, ses enfants: Yves, Denis, Lyne et Maryse. Monsieur Jacques Paquin, frère de Jean mentionne que le défunt laisse aussi deux autres frères: Maurice et Michel ainsi que ses soeurs: Guylaine, Colette et Claire.

Brien-Paquin Marguerite. A Montréal, le 13 mars 1996, à l'âge de 83 ans est décédée dame Marguerite Paquin épouse de feu Julien Brien. Selon la Presse de Montréal, cette dame Paquin serait morte de faim dans son logement de la rue St-Hubert à Ahunstic. Vivant seule grâce à

l'héritage de son mari mort en 1990, madame Paquin avait été prise en charge par le Curateur public le 10 janvier à la suite de la recommandation du CLSC.

Baril-Paquin Alice. A Montréal, le 15 mars 1996, est décédée dame **Alice Paquin Baril** épouse de feu Jean Baril, fille de feu Yvonne Pelletier et de feu Zotique Paquin. Ses frères et soeurs: Thérèse (Raoul Gravel), Gérard (Jeannette Taillon), Roger (Pierrette Perreault et Robert (Murielle Smith).

Paquin Maurice. A Laval, le 13 mars 1996 à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur **Maurice Paquin** époux de feu Thérèse De Julio. Il laisse ses fils Richard (Manon Gervais), Jean, Claude (Sylvie LaPierre) et Pierre (Claudine Lepage).

Paquin Elphège. A Montréal, le 1er mai 1996, à l'âge de 79 ans, est décédé monsieur **Elphège Paquin**, époux de Jeanne Massie. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Yvon (Marielle Bouthyette), Gisèle (Réjean Gauthier), Claudette et Réal (Lucie St-Arnaud).

Paquin Claude. Accidentellement à Montréal, le 8 mai 1996, à l'âge de 52 ans, est décédé monsieur **Claude Paquin**, époux de Lise Pronovost. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Sulvain, Chantale (Gilles Damphousse) et Louise (Claude Cossette).

Paquin. Of Walpole formerly ou Newton and Pawtucket, RI. April 23 1996. Ernest J. Beloved husband of Ann (Losiewicz) Paquin.

Benoît-Lavallière Eva. A St-Ubalde, le 10 avril 1996, à l'âge de 80 ans est décédée dame **Eva Lavallière**, épouse en premières noces de feu Roméo Paquin et en secondes noces de feu Joseph Benoît. Elle laisse son fils Normand Paquin (Sylvie Faucher) et les enfants de feu Joseph Benoît.

Paquin Wilfrid. A Repentigny, le 28 mars 1996, à l'âge de 74 ans, est décédé monsieur **Wilfrid Paquin**, époux de dame Monique Vigneau. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Marie, Lucie, Jacinthe, feu François et feu Michèle Paquin.

Cotisation due: Août 95-aôut 96
à venir: Août 96-aôut 97

M. ()
Mme () Prénom: _____ Nom de famille: _____
Mlle ()
Adresse: No: _____ rue: _____ App. _____
Etat ou
Ville: _____ Province _____
Zip Code ou
Code postal: _____ TEL.: (____) _____ - _____

Renouvellement: () Numéro de membre: _____. Nouveau membre: ()
Montant de la cotisation: 15,00 \$ ou plus en don pour bienfaiteur: _____
Payable à: L'Association des Familles Paquin inc.
41 Des Cantons, Charlesbourg, (Québec) G1H 7B1
() Nous prévoyons participer à la réunion du 3 août 1996 à Drummondville.

ASSOCIATION DES FAMILLES PAQUIN inc
41 DES CANTONS, CHARLESBOURG, (QUEBEC)
G1H 7B1 TEL: (418) 849-4501

Bulletin d'information / Information bulletin

POUR QUE TOUT CE QUI CONCERNE VOTRE FAMILLE SOIT DANS LE DICTIONNAIRE QUE
NOUS COMPLETONS AVEC LES DONNEES CONNUES A CE JOUR, VEUILLEZ REMPLIR
EXACTEMENT CE BULLETIN D'INFORMATION ET LE RETOURNER AU PLUS TOT.
SO THAT ALL THAT CONCERNS YOUR FAMILY WILL BE IN THE DICTIONARY THAT WE ARE COMPLETING
WITH THE INFORMATION THAT WE PRESENTLY NOW HAVE, PLEASE FILL IN THIS
BULLETIN AS CORRECTLY AS YOU CAN AND RETURN IT AS SOON AS POSSIBLE.

NOM DE FAMILLE:
FAMILY NAME:

PRENOM:
FIRST NAME:

NAISSANCE, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
BIRTH, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

DECES, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
DEAD, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

MARIAGE ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
MARRIAGE YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

A QUI? NOM DE FAMILLE: PRENOM:
TO WHOM? FAMILY NAME: FIRST NAME:

ADRESSE, NO: RUE: APPT: VILLE:
ADDRESS, NO: STREET: APT: CITY:

PROVINCE OU ETAT: CODE POSTALE OU ZIP: TELEPHONE:
PROVINCE OR STATE: POSTAL CODE OR ZIP: TELEPHONE:

VOTRE PERE, NOM DE FAMILLE: PRENOM:
YOUR FATHER, FAMILY NAME: FIRST NAME:

NAISSANCE, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
BIRTH, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

DECES, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
DEAD, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

MARIAGE ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
MARRIAGE YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

VOTRE MERE, NOM DE FAMILLE: PRENOM:
YOUR MOTHER, FAMILY NAME: FIRST NAME:

NAISSANCE, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
BIRTH, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

DECES, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
DEAD, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

VOTRE GRAND-PERE PATERNEL, NOM DE FAMILLE: PRENOM:
YOUR PATERNAL GRANDFATHER, FAMILY NAME: FIRST NAME:

NAISSANCE, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
BIRTH, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

DECES, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
DEAD, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

MARIAGE ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
MARRIAGE YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

VOTRE GRAND-MERE PATERNELLE, NOM DE FAMILLE: PRENOM:
YOUR PATERNAL GRANDMOTHER, FAMILY NAME: FIRST NAME:

NAISSANCE, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
BIRTH, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

DECES, ANNEE: MOIS: JOUR: LIEU:
DEAD, YEAR: MONTH: DAY: PLACE:

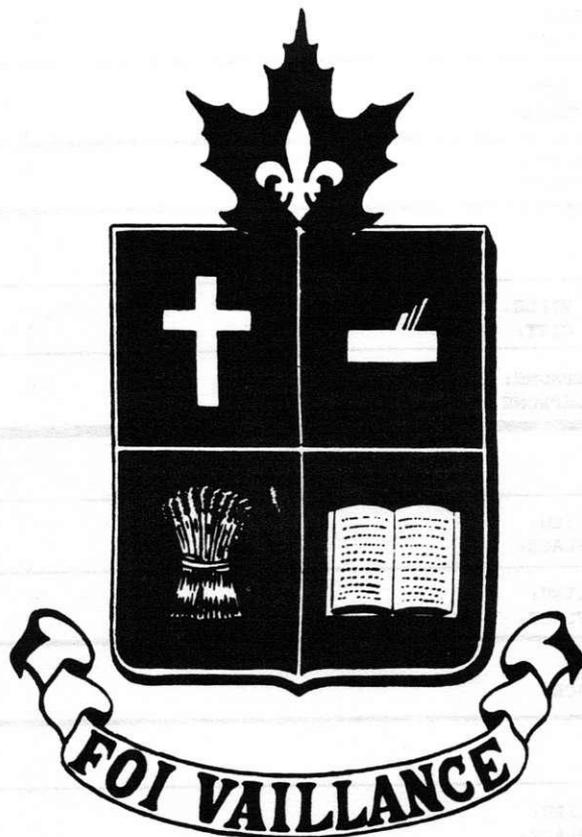
POUR VOS ENFANTS, COMPLETER AU VERSO S'IL VOUS PLAIT. --FOR YOUR CHI'

Pour publication dans le Dictionnaire
des Familles Paquin
si vous ne vous y opposez pas.

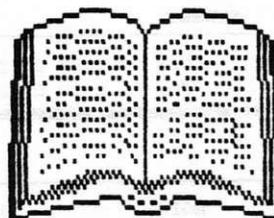
PLEASE

Société canadienne des Postes
Courrier: Publications canadiennes
CONTRAT No 94676

Bulletin de l'Association des Familles Paquin inc.
Edité par la Fédération des familles-souches québécoises inc.
Case postale 6700, Sillery, (Québec) Canada G1T 2W2
PORT DE RETOUR GARANTI



**LA PREPARATION DU
DICTIONNAIRE DES
FAMILLES PAQUIN
DEMANDE
LA PARTICIPATION**



**DE TOUS LES PAQUIN.
POUR CES 3 ANNEES
IL NOUS FAUDRAIT
1000 MEMBRES ACTIFS**

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER:

"Petite Histoire des Familles Paquin en Amérique" \$15.00

"A Brief History of the Paquin Family in America" \$15.00

"Votre généalogie personnalisée" \$10.00 (a)

"Your Personal Genealogy" \$.10.00 (a)

(a) La fiche doit être remplie/Complete the form inside.

Drapeaux/Flags; Epinglettes/Pins; Plaques/Licences....

(3.00)

(5.00)

(5.00)

Dépot légal: Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0710-5185
Bibliothèque nationale du Québec